

Entre 2003 et 2012, la Corse bénéficie d'une forte croissance de son activité commerciale en lien avec l'accroissement important de sa population. Surtout tourné vers une clientèle résidente et touristique, le commerce insulaire a su maintenir une offre par habitant beaucoup plus élevée qu'au niveau national et qui a moins varié sur la période, traduisant ainsi une certaine maturité du secteur, en particulier du commerce de détail. L'évolution de la densité commerciale est très contrastée selon le type d'espace. Elle est minime dans les pôles urbains d'Ajaccio et de Bastia, déjà bien équipés. En revanche, cette densité augmente dans leurs communes périurbaines, à la démographie dynamique. Elle croît également dans le rural, répondant ainsi à un besoin croissant de commerces de proximité. Parallèlement, l'emploi salarié du secteur progresse davantage qu'en moyenne nationale. L'emploi non-salarié augmente aussi, suite à l'essor des établissements non employeurs. Enfin, en Corse comme ailleurs, le commerce est de plus en plus confronté à la vente en ligne et doit s'adapter à cette concurrence.

Sur ces dix dernières années, la Corse a connu une croissance économique sensiblement supérieure à celle de la France de province : 4,9 % d'augmentation annuelle de la valeur ajoutée contre 2,7 %. Ce différentiel de croissance résulte principalement de l'accroissement de la population résidente et touristique et des effets des investissements de l'Etat et des fonds européens. Parmi les secteurs les plus bénéficiaires de cette croissance, le commerce arrive en 3^e position avec 7 % de croissance annuelle, derrière l'hébergement-restauration (+ 8,6 %) et la construction (+ 10,1 %). Il pèse, en 2010, pour 14 % de valeur ajoutée régionale contre 11 % en France de province.

Cette forte croissance de l'activité du commerce sur dix ans correspond à l'accroissement important de la population résidente (+ 13 %).

L'importance de la population touristique durant la période estivale, qui engendre un nombre d'habitants sur l'île multiplié par 2,3 au pic du mois d'août, explique la surreprésentation du commerce dans l'économie régionale. Le caractère montagneux de la région, avec des temps de déplacements élevés, l'implantation de sa population sur un territoire maillé en microrégions ainsi que son vieillissement contribuent aussi à un appareil commercial plus dense en termes de commerces par habitant.

Un appareil commercial arrivant à maturité

Entre 2003 et 2012, le nombre d'établissements du secteur marchand insulaire a crû de 54 % contre seulement 36 % en province. Dans le

Evolution des établissements du commerce par secteur d'activité entre 2003 et 2012

	Corse					France de province		
	Etablissements	Part étab.	Evolution nb étab.	Densité	Evolution densité	Part étab.	Evolution nb étab.	Evolution densité
	2012	2012	2012/2003	2012	2012/2003	2012	2012/2003	2012/2003
	nombre	%	%	nb étab pour 10 000 habitants	%	%	%	%
Commerce de gros	1 151	16,6	27,0	36	12,7	23,0	12,7	6,9
Commerce et réparation d'automobiles	607	9,5	17,2	19	3,9	12,4	18,6	12,6
Commerce de détail	4 837	73,9	20,0	152	6,4	64,7	21,5	15,3
Alimentation spécialisée	659	11,2	8,0	21	- 4,2	6,8	5,2	- 0,1
Alimentation générale	373	6,5	5,7	12	- 6,3	4,7	2,8	- 2,4
Equiperment de la personne	1 139	18,0	15,9	36	2,8	10,8	11,1	5,5
Equiperment du foyer	600	9,2	20,0	19	6,4	8,8	12,1	6,3
Culture et loisirs	341	6,5	- 3,9	11	- 14,8	3,9	- 6,9	- 11,6
Pharmacie et santé	256	4,3	8,0	8	- 4,2	5,0	20,3	14,1
Quincaillerie peintures et verres	122	1,9	17,3	4	4,0	1,6	7,0	1,5
Commerce de carburant	774	11,0	29,2	24	14,6	7,0	11,0	5,3
Détail hors magasins spécialisés	573	5,3	97,9	18	75,5	15,9	90,8	81,1
Ensemble commerce	6 595	100,0	20,9	207	7,2	100,0	19,0	12,9

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements.

commerce, la progression du nombre d'établissements est toutefois moindre, elle est de 21 %. Cette hausse est similaire en Corse et en France de province et ce, malgré une croissance démographique deux fois plus forte dans la région sur cette période.

Ces évolutions entraînent une baisse du poids des établissements commerciaux dans l'appareil productif régional. En 2012, le nombre de commerces représente 21 % des établissements marchands contre 26 % en 2003. Au niveau national, la part des établissements commerciaux diminue également sur la période.

Parallèlement, la densité commerciale, c'est à dire le nombre de commerces par habitant, a augmenté moins vite en Corse qu'en province. Cette densité n'en demeure pas moins nettement plus élevée que sur le continent, similaire en cela à celle des départements du Sud-Est de la France, au relief montagneux et à l'économie fortement présente. L'appareil commercial de l'île semble ainsi arriver à maturité, de par sa capacité à maintenir une offre adaptée à la demande locale, notamment de particuliers.

Sur la période, dans le secteur du commerce de gros, orienté vers les entreprises, le nombre d'établissements et la densité commerciale progressent davantage qu'en France de province. Ces croissances sont également supérieures à celles de l'ensemble du commerce régional.

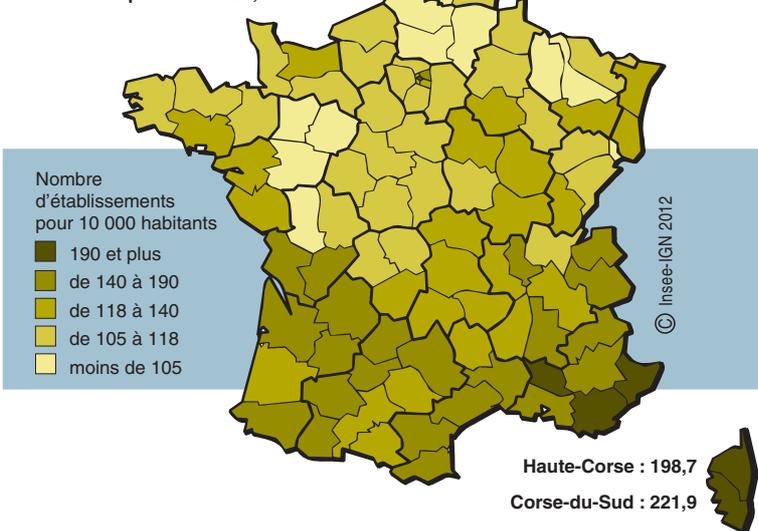
Prédominance du commerce de détail

Tourné vers une clientèle de particuliers, résidente ou touristique, le commerce de détail domine l'activité commerciale insulaire. Il en concentre les trois quarts des établissements.

Sur ces dix dernières années, la densité de ses établissements augmente de 6 % contre 15 % en France de province. Il présente toutefois des

Commerce : densité d'établissements par département en 2012

France métropolitaine : 135,0
France de province : 129,0



Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements.

évolutions contrastées selon le type d'activité.

Les stations-service sont un des rares sous secteurs où la densité commerciale croît plus vite qu'en province. Pour l'équipement du foyer, cette densité augmente au même rythme. Dans l'équipement de la personne (habillement, chaussures...), la densité commerciale progresse deux fois moins vite que sur le continent, malgré une croissance supérieure du nombre d'établissements, signe d'une adaptation au nombre d'habitants.

A contrario, dans l'alimentation générale, le nombre de magasins évolue peu entre 2003 et 2012 et la densité diminue, du fait notamment de la grande distribution qui semble avoir atteint un palier dans son développement.

En effet, les hyper et super marchés se caractérisent par un nombre d'établissements qui n'a que peu varié et par une densité commerciale en baisse. A l'inverse, en France de

Evolution des établissements d'alimentation générale entre 2003 et 2012

	Corse					France de province		
	Etablissements	Part étab.	Evolution nb étab.	Densité	Evolution densité	Part étab.	Evolution nb étab.	Evolution densité
	2012	2012	2012/2003	2012	2012/2003	2012	2012/2003	2012/2003
	nombre	%	%	nb étab pour 10 000 habitants	%	%	%	%
Alimentation Générale	373	100,0	5,7	12	- 6,3	100,0	2,8	- 2,4
dont : hypermarchés	10	2,7	0,0	0	- 11,3	4,9	35,1	28,2
supermarchés	50	13,4	4,2	2	- 7,6	27,6	20,0	13,9
supérettes	41	11,0	17,1	1	3,9	13,1	13,5	7,7
épiceries	265	71,0	3,1	8	- 8,5	50,6	- 8,6	- 13,3

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements.

province les hyper et super marchés enregistrent les plus fortes progressions aussi bien d'établissements que de densité. Ces grandes surfaces sont aussi les commerces les mieux dimensionnés pour faire face au surcroît de population durant la saison estivale.

L'essor des supérettes est en revanche plus élevé qu'en province. Ces magasins répondent souvent à un besoin de commerces de proximité à la fois dans des zones rurales, périurbaines et urbaines. Parallèlement, le nombre d'épiceries croît de 3 % alors qu'il recule de 9 % en province. Cette tendance corrobore l'hypothèse d'un développement des petites épiceries pour répondre à une demande de proximité, notamment en zone rurale. La forte croissance du nombre d'établissements vendant sur les marchés (+ 56 % contre + 51% en province) traduit également ce besoin de proximité.

Des commerces de détail qui se développent en zones périurbaines et rurales

Les évolutions du nombre de magasins et de la densité commerciale sont aussi fortement contrastées selon les types d'espace (urbain, périurbain ou rural), traduisant ainsi des dynamiques différentes, plus ou moins en rapport avec les évolutions de leurs populations. Entre 2003 et 2012, le nombre de commerces

par habitant est resté stable au sein des agglomérations d'Ajaccio et de Bastia qui enregistrent une croissance de leur population moins rapide qu'en moyenne insulaire.

Dans les couronnes périurbaines de ces deux agglomérations, cette densité commerciale a augmenté plus vite qu'en moyenne régionale, suivant en cela les évolutions de leur population et rattrapant aussi un retard d'équipement qui se traduit encore par une densité commerciale sensiblement inférieure à la moyenne régionale. Dans les autres aires urbaines de la région, la densité commerciale s'est accrue moins vite que la population, cette densité étant nettement supérieure à la moyenne régionale

En revanche, dans les communes de l'espace rural, la densité commerciale progresse nettement plus vite que la moyenne régionale, à contre courant de l'évolution des populations, notamment pour les plus petites d'entre elles. Ainsi le nombre de communes ne disposant d'aucun commerce de détail est passé de 157 à 121 sur la période. L'augmentation des communes dotées en commerce répond à des besoins de proximité dans des espaces ruraux à la population vieillissante et à moindre mobilité, et où les temps de déplacements peuvent être élevés.

Il n'en demeure pas moins que le nombre de commerces de détail pour 10 000 habitants est le plus faible dans les plus petites communes rurales (moins de 250 habitants) : 72

Evolution des établissements et de l'emploi salarié du commerce de détail en Corse par type d'espace

Type d'espace	Communes nombre	Etablissements					Emploi salarié*		Population**
		Etab 2012	Part étab. 2012	Evolution nb étab. 2012/2003	Densité 2012	Evolution densité 2012/2003	Part emploi 2012	Evolution emploi 2012/2003	Evolution population 2012/2003
		nombre	%	%	nb étab pour 10 000 habitants	%	%	%	%
Grandes aires urbaines									
Pôle urbain d'Ajaccio	1	1 043	21,6	11,2	155	2,1	26,5	6,1	8,9
Pôle urbain de Bastia	7	959	19,8	2,1	145	- 4,0	26,8	15,7	6,4
Couronne périurbaine d'Ajaccio	52	337	7,0	40,4	98	18,9	5,4		18,1
Couronne périurbaine de Bastia	47	261	5,4	32,5	95	9,3	5,4	18,9	21,2
Autres aires urbaines	45	1 208	25,0	30,6	216	6,5	24,5	19,4	22,6
Communes espace rural									
1 000 hab. et plus	18	643	13,3	34,5	191	13,0	7,2	13,8	19,1
de 250 à 999 hab.	41	285	5,9	23,9	145	15,9	4,0	20,3	6,9
moins de 250 hab.	149	101	2,1	21,7	72	26,0	0,2	- 59,6	- 3,4
Ensemble	360	4 837	100,0	20,0	152	6,4	100,0	14,5	12,8

* Emploi en fin d'année
** Données rétropolées

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements, Recensements de la population.

commerces contre plus de 150 en moyenne régionale, alors que les autres communes rurales présentent une densité commerciale similaire à la moyenne régionale.

Une croissance régionale plus riche en emplois salariés qu'au niveau national

La nature présentielle de l'économie corse implique que ses secteurs tournés vers les besoins de ses populations résidente et touristique soient surreprésentés. Ainsi en 2012, le commerce pèse pour 25 % de l'emploi salarié marchand de la région contre 21 % en province. Toutefois, si le secteur commercial demeure parmi les plus importants de l'économie en

Corse, son poids en termes d'effectifs salariés dans le secteur marchand a diminué, passant de 28 % à 25 % en dix ans. En effet, la hausse des emplois salariés du commerce n'a pas été suffisante pour que le secteur se maintienne au même niveau dans l'emploi régional. En Corse, l'emploi salarié a surtout bénéficié de l'essor des secteurs de la construction et des services.

Malgré cela, la croissance du commerce dans son ensemble a eu tendance à créer plus d'emplois en Corse qu'en France de province. En effet, à 21 % d'établissements supplémentaires en Corse correspond une hausse de 11 % des effectifs salariés, alors qu'en province, une hausse comparable de 19 % du nombre d'établissements s'est accompagnée d'une croissance de seulement 4 % des effectifs.

Evolution de l'emploi salarié du commerce par secteur d'activité entre 2003 et 2012

	Corse				France de province		
	Part emploi	Evolution emploi	Densité de salariés 2012	Evolution densité sal	Part emploi	Evolution emploi	Evolution densité sal
	2012	2012/2003	nb de salariés par étab	2012/2003	2012	2012/2003	2012/2003
	%	%		%	%	%	
Commerce de gros	23,7	8,0	3,2	- 15,0	29,6	0,3	- 11,0
Commerce et réparation d'automobiles	12,2	- 0,1	3,2	- 14,7	13,5	- 5,0	- 19,9
Commerce de détail	64,1	14,8	2,1	- 4,4	56,9	7,9	- 11,2
Alimentation spécialisée	3,9	18,3	0,9	9,5	3,1	7,9	2,5
Alimentation générale	25,9	16,3	10,9	10,0	22,1	12,1	9,0
Equipement de la personne	8,5	19,7	1,2	3,3	7,5	8,9	- 2,0
Equipement du foyer	7,5	6,5	2,0	- 11,3	7,2	13,2	1,0
Culture et loisirs	3,8	4,4	1,7	8,7	2,9	- 6,3	0,6
Pharmacie et santé	5,6	9,8	3,4	1,7	5,7	5,2	- 12,5
Quincaillerie peintures et verres	4,0	78,3	5,1	52,0	3,3	17,1	9,5
Commerce de carburant	4,5	- 0,8	0,9	- 23,3	3,0	- 10,8	- 19,7
Détail hors magasins spécialisés	0,5	- 28,4	0,1	- 63,8	2,1	- 4,4	- 49,9
Ensemble commerce	100,0	11,1	2,4	- 8,1	100,0	3,7	- 12,9

Emploi en fin d'année
Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements.

Evolution de l'emploi salarié de l'alimentation générale entre 2003 et 2012

	Corse				France de province		
	Part emploi	Evolution emploi	Densité de salariés 2012	Evolution densité sal	Part emploi	Evolution emploi	Evolution densité sal
	2012	2012/2003	nb de salariés par étab	2012/2003	2012	2012/2003	2012/2003
	%	%		%	%	%	
Alimentation Générale	100,0	16,3	10,9	10,0	100,0	12,1	9,0
dont : hypermarchés	47,9	8,5	194,5	8,5	53,9	25,4	- 7,2
supermarchés	39,3	20,3	31,9	15,5	37,3	- 1,7	- 18,1
supérettes	4,1	72,2	4,1	47,0	2,8	4,4	- 8,1
épiceries	6,1	- 8,1	0,9	- 10,9	3,5	- 3,1	6,1

Emploi en fin d'année
Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements.

Le commerce électronique et les nouvelles formes de vente

La commande par Internet de produits de grande consommation (matériel informatique, biens culturels, meubles, électroménager, équipement de la personne, produits alimentaires, etc.) a révolutionné les pratiques d'achat des particuliers. Le commerce de détail compte à lui seul pour le quart des ventes par internet*.

Il n'existe pas de sources statistiques labellisées permettant de quantifier les parts de marché du commerce électronique vis à vis du commerce traditionnel. Seules des estimations agrégées sont publiées par les professionnels au plan national**.

On peut penser qu'en Corse, le recours à cette forme de vente est plus développé : elle permet d'accéder, plus qu'ailleurs, à des produits non disponibles localement et à des prix attractifs.

Dans certains secteurs, les évolutions sur dix ans du nombre d'établissements reflètent bien les impacts du commerce électronique en Corse. Ainsi, le secteur « Culture et loisirs », où les petites enseignes de proximité sont mises en difficultés, est le seul à compter moins d'établissements en 2012 qu'en 2003, c'est le cas dans la région mais aussi sur le continent.

De plus, le commerce traditionnel semble de plus en plus contraint à se spécialiser dans les activités les moins vulnérables vis-à-vis de la concurrence d'Internet. Ce processus est probablement déjà à l'œuvre, par exemple dans les activités liées au bricolage et au jardinage, dont les évolutions en effectifs salariés sont les plus fortes du secteur commercial sur la décennie 2003-2012, aussi bien au niveau régional (+ 78 %) que national (+ 17 %).

Les grandes enseignes de l'alimentation générale ont elles aussi, tout récemment, développé de nouvelles formes de ventes avec les formules "drive »

* Source : Insee Première n° 1489 : " Le commerce électronique en 2012".

** L'observatoire régional économique et social porté par le GIP Corse Compétences est en cours de réalisation d'une étude sur le e-commerce. Elle comportera un volet consommateurs et un volet entreprises, et sera réalisée par enquêtes téléphoniques auprès d'un échantillon de ménages et d'entreprises insulaires."

Pour en savoir plus

Définitions

Établissement : unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise.

Entreprise : plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision.

France de province : France métropolitaine hors Ile-de-France.

Type d'espace

aires urbaines : composées d'un **pôle** et d'une couronne de communes dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans sa couronne. Un **pôle** est une unité urbaine d'au moins 1 500 emplois.

Dans cette étude, on distingue les **grandes aires urbaines**, basées sur des pôles de plus de 10 000 emplois des **autres aires**, petites et moyennes, basées respectivement sur des pôles de 1 500 à 5 000 emplois et des pôles de 5 000 à 10 000 emplois. L'**espace rural** est ici considéré comme l'ensemble des communes n'appartenant pas à une aire urbaine.

Régime de l'auto-entrepreneur : Il s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle. Il comprend des formalités de création d'entreprise simplifiées (dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés pour les commerçants...) ainsi qu'un mode de calcul et de paiement allégé des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu.

Source

Répertoire des entreprises et des établissements : ce système informatisé du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene) dont la gestion a été confiée à l'Insee enregistre l'état civil de toutes les entreprises et leurs établissements, notamment les créations. L'emploi salarié comptabilisé est celui en fin d'année.

L'emploi salarié du commerce de gros enregistre une hausse inférieure à celle du commerce régional, alors qu'en province elle y est supérieure. Celui du commerce et réparation d'automobiles reste stable, alors qu'il diminue sensiblement en province.

C'est dans le commerce de détail que l'écart est très marqué en faveur de la Corse. La croissance des effectifs y est presque deux fois supérieure à celle de la province pour une progression équivalente du nombre d'établissements. Cette hausse des effectifs salariés résulte principalement de l'alimentation générale et de l'équipement de la personne. La progression des effectifs salariés dans l'alimentation générale insulaire provient surtout des supermarchés, contrairement à la province où la hausse vient quasi exclusivement des salariés des hypermarchés.

Forte hausse des établissements non employeurs et de l'emploi non salarié

En Corse, une personne sur cinq travaillant dans le commerce est non salariée contre une sur sept en France de province.

Entre 2003 et 2012, dans l'ensemble du commerce insulaire, les établissements n'ayant pas de salarié ont augmenté de 33 %, soit un millier d'établissements supplémentaires. Cette hausse s'est effectuée aux trois quarts sur la période 2009-2012, qui coïncide avec la mise en œuvre du statut d'auto-entrepreneur. Toutefois, ce nouveau statut, qui ne concerne que les entreprises individuelles, impacte moins le nombre d'unités de production du commerce que celui des autres secteurs de la région, la construction et les services en étant les principaux bénéficiaires.

En 2012, quelques 400 auto-entreprises relèvent du commerce en Corse. Elles sont surtout implantées dans les couronnes périurbaines d'Ajaccio et Bastia ainsi que dans les communes rurales de moins de 1 000 habitants, espaces où la densité du commerce de détail est inférieure à la moyenne régionale.